

A stylized logo of a triathlete in motion, composed of blue and red curved lines. The figure is positioned behind the main title text.

GUIDE de la FORMATION

2021-2022

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

INTRODUCTION

La Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) propose une offre de formation complète à destination des éducateurs bénévoles ou professionnels. Quel que soit votre projet ou celui de votre structure affiliée à la F.F.TRI., l'équipe du Département emploi-formation sera votre interlocuteur pour vous accompagner (contacts en dernière page de ce guide). N'hésitez pas à consulter régulièrement le site fédéral pour vous tenir informé des dernières actualités en lien avec le secteur : <http://www.fftri.com/formation-federale>

La figure 1, ci-dessous, vous présente l'architecture générale des diplômes triathlon ainsi que les éventuelles équivalences entre les diplômes fédéraux et d'Etat¹.

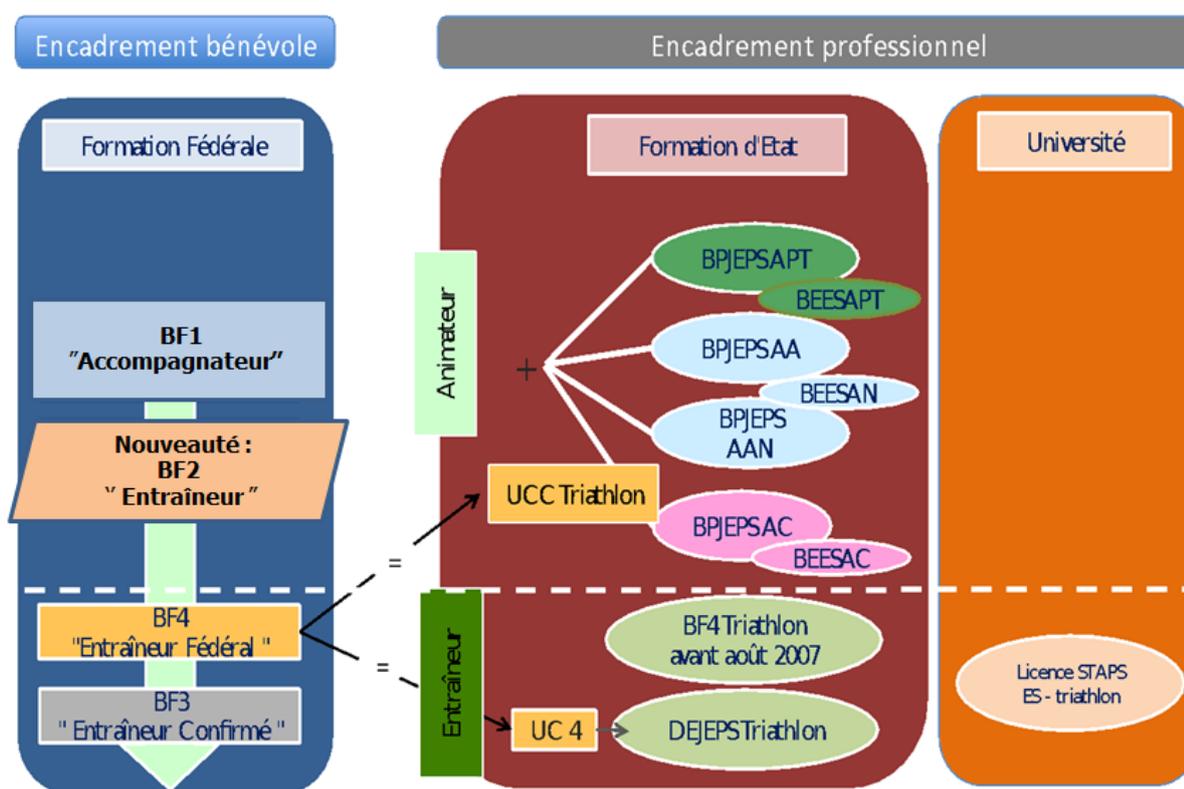


Figure 1 : Schéma présentant l'ensemble filières de formations liées aux diplômes d'éducateur triathlon ainsi que les passerelles existantes entre les diplômes fédéraux et d'Etat.

¹ BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport - APT : Activités Physiques Pour Tous – AAN : Activités Aquatiques de la Natation – AC : Activités du Cyclisme – UCC : Unité Capitalisable Complémentaire (rattachables au 3 BPJEPS identifiés)

Brevet Fédéral de Niveau 1 : « Accompagnateur »

Cadre d'intervention :

L'accompagnateur intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) sur tous les publics. Il n'exerce pas en autonomie son activité de bénévole au sein d'une structure. Il n'est donc pas responsable de la mise en œuvre des actions pédagogiques et techniques. Il participe à l'organisation et à la sécurité des publics.

Sous couvert de la responsabilité in-situ d'un éducateur de niveau supérieur, il a pour principales missions :

- d'accompagner un éducateur référent ;
- d'aider à la préparation et à l'installation du matériel ;
- de participer à l'organisation du groupe en vue de la séance d'entraînement ;
- de prendre part à la sécurité du groupe lors d'un entraînement ou d'une compétition ;
- d'encadrer un sous-groupe lors d'une séance d'entraînement ;
- d'aider au retour de séance effectué par l'éducateur référent.

Pour ce niveau de formation les compétences acquises ou non acquises ne sont pas certifiées par une épreuve terminale. La formation se compose de séquences de formation correspondant à des unités capitalisables (UC) constitutives qui forment le brevet fédéral de niveau 1. Chaque séquence ou unité associe une somme de compétences attendues :

- Etre capable de définir les missions de l'accompagnateur ;
- Etre capable de mobiliser les connaissances de la vie et de l'organisation du club ;
- Etre capable EC d'adapter sa posture et de communiquer ;
- Etre capable d'appréhender les outils utiles à la conduite des activités ;
- Etre capable de participer à l'encadrement d'un groupe à l'entraînement et en compétition.

Inscriptions en formation :

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la F.F.TRI. dénommé : espacetri.fftri.com. Le candidat peut être licencié ou non licencié à la F.F.TRI. Lorsque la personne n'est pas licenciée, il convient que le candidat effectue son stage au sein d'un club affilié à la F.F.TRI. Au préalable, la personne doit prendre attache avec le président du club. Le candidat doit s'assurer que l'association a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant ses missions. Avant son inscription, le candidat devra recueillir un avis positif d'accueil d'un club, formalisé par le président, ainsi que la souscription dans le cadre de ses missions d'une assurance responsabilité civile.

Pré-requis :

Le candidat doit posséder avoir 16 ans minimum pour entrer en formation.

Brevet Fédéral « Entraîneur Triathlon » : BF2

Le brevet fédéral de niveau 2 (BF 2) qualifié d'entraîneur intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.). L'éducateur obtient un ou plusieurs modules lui conférant la possibilité d'intervention sur le public choisi :

- **jeunes** (licenciés au sein des catégories mini - poussins à juniors hors pratique santé et raids) ;
- **adultes** (licenciés au sein des catégories séniors à vétérans hors pratique santé et raids) ;
- **santé** (tout public dans une démarche de pratique du sport-santé et en dehors du sport sur ordonnance défini dans le décret du 30 décembre 2016) ;
- **raids** (tout public pratiquant le raid).

Ses principales missions :

- accueillir les pratiquants et les licenciés en fonction de la spécialité retenue ;
- expliquer la séance conduite aux participants ;
- conduire une séance dans un cadre sécuritaire ;
- mettre en place des situations pédagogiques dans un but de progression dans les activités proposées ;
- évaluer les actions menées dans le cadre de l'entraînement ;
- intégrer en responsabilité un accompagnateur dans l'équipe d'encadrement ;
- animer des situations attractives adaptées aux différents publics et à la spécialité obtenue ;
- faire évoluer la situation en fonction de ses observations.

Inscriptions :

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la F.F.TRI. dénommé : espacetri.fftri.com. Le candidat doit être licencié à la F.F.TRI. Renseignements auprès de votre conseiller technique de ligue régionale de triathlon (CTL) : <http://www.fftri.com/la-federation/ligues-regionales/>

Pré-requis :

Le candidat doit posséder les pré-requis d'entrée en formation fixé, qui sont les suivants :

- avoir 16 ans minimum (ou cadet première année) et être licencié à la F.F.TRI ;
- être titulaire d'un diplôme de premier secours de type Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou équivalent à jour de recyclage annuel. Le candidat doit justifier par le biais d'une attestation le recyclage annuel.

Organisation générale BF2	
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 16 ans minimum (ou cadet première année) - Etre licencié(e) à la F.F.TRI. - Etre titulaire du PSC1 (ou de son équivalent à jour des révisions)
Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le site dédié espacetri.fftri.com - Renseignements auprès du Conseiller Technique de votre ligue régionale
Période de formation	- De septembre à avril (dates précises fonction des Ligues Régionales)
Validité de la formation	- Sans limite de validité.
Coût de formation	- A préciser lorsque validation BE
Date Examen	Selon ligues : 2 ^{ème} trimestre 2022 (précisions sur le site de votre ligue régionale)

Contenus de formation BF2 :

Tronc commun (36h30) :

- 1 - Les conditions d'exercices du BF2 (30 minutes)
- 2 - Analyse de l'activité des disciplines enchainées (4h30)
- 3 - La posture et la communication (4h15)
- 4 - La sécurité et l'intégrité de l'athlète et du groupe (5 h)
- 5 - Les filières énergétiques (3 h)
- 6 - La F.F.TRI (2h15)
- 7 - Technique des modes de locomotion (11h)
- 8 - Concevoir une séance (2h30)
- 9 - L'animation d'une séance (3h30)

Module triathlon jeunes (14 h)

Et / ou

Module triathlon adultes (15 h)

Et / ou

Module santé (7 h)

Et / ou

Module Raid (14 h)

Stage pratique BF2 dans une structure fédérale : 30 heures

Au sein d'une structure fédérale affiliée à la F.F.TRI., possibilité de compléter lors d'un stage mis en place par la ligue régionale, le stagiaire BF2 devra justifier d'une implication d'au moins 30

heures dans la structure identifiée. Le stagiaire BF2 triathlon jeune ou adulte sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF4, BF3) ou d'un diplôme d'Etat triathlon. Le stagiaire BF2 santé ou raid, sera sous la responsabilité d'un éducateur compétent dans la spécialité.

Equivalences – allègements BF2 :

Equivalences avec le BF2 pour les brevets fédéraux cités ci-dessous obtenus avant août 2021 :

- BF5 = BF2 spécialité triathlon jeunes ;
- Initiateur raid = BF2 spécialité raid ;
- Coaching triathlon santé niveau 1 = module santé uniquement.

Allègement de formation :

Les éducateurs d'activités physiques et sportives (EAPS) titulaires d'une carte professionnelle ainsi que les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) sont invités à faire un positionnement auprès du conseiller technique de ligue (CTL), avant l'inscription à la formation. Ils peuvent prétendre à des allègements en fonction du parcours de formation initial, de l'expérience d'encadrement des disciplines enchaînées.

Accès à la RAE² possible sur ce diplôme : Détails sur le site fédéral www.fftri.com à partir du mois de novembre 2021.

Modalités d'examen du diplôme BF2 :

- Epreuve 1 : Encadrement d'une séance
- Epreuve 2 : Entretien avec un jury

Critères de validation BF2 :

- Valider les 2 épreuves certificatives

² RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

Brevet Fédéral « Entraîneur Triathlon » : BF4

Prérogatives :

- Il encadre tout type de publics dans une perspective d'éducation sportive et de compétitions.
- Il prend en compte les spécificités du public et fixe des objectifs adaptés à leur niveau de pratique et à leurs attentes.
- Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'entraînement.
- Il conduit et accompagne un projet d'animation et/ou d'entraînement.
- Il identifie les spécificités du triathlon et est capable de les exploiter pour élaborer des contenus pédagogiques visant l'acquisition de compétences propres au compétiteur.
- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation.
- Il participe au fonctionnement et à la gestion de l'association. Il participe à la gestion et à la promotion du triathlon et des disciplines enchaînées. Il connaît l'environnement institutionnel propre à sa structure.

Pré requis :

- Etre titulaire du BF5
- Etre licencié(e) à la F.F.TRI.
- Titulaire du BNSSA (ou équivalent) et de la qualification DSA (ou équivalent)
- Avoir effectué deux triathlons ou duathlons CD dans les trois années précédant l'examen

Contenus de formation BF4 :

Contenus en centre de formation : 80 heures

- Présentation de la formation et de la réglementation liée à l'encadrement du triathlon (3 heures)
- Analyse du triathlon (4 heures)
- Bases physiologiques et méthodologiques de l'entraînement au triathlon (16 heures)
- La Préparation Physique (4 heures)
- Nutrition et performance sportive (4 heures)
- Les déterminants psychologiques de la pratique sportive (4 heures)
- Les modes de locomotion : (16 heures)
Aquatique – Cycliste – Pédestre – Les enchaînements
- La pratique jeune des sports enchaînés (4 heures)
- L'Ecole Française de Triathlon : démarche, conception et mise en application (12 heures)
- L'intégrité physique des pratiquants (4 heures)

- Le Sauv’Nage – ENF1 (3 heures)

Stage pratique de 60 heures minimum à effectuer dans la structure de son choix sous la responsabilité d’un tuteur diplômé :

- L’encadrement en sécurité des disciplines enchaînées
- L’apprentissage de la technique des modes de locomotion
- L’entraînement des sports enchaînés
- Le fonctionnement du club et la relation avec ses partenaires

Organisation générale de la formation BF4 :

Les lieux de formations ainsi que les modalités de déroulement sont proposés par les différentes ligues organisatrices :

- Architecture de la formation :

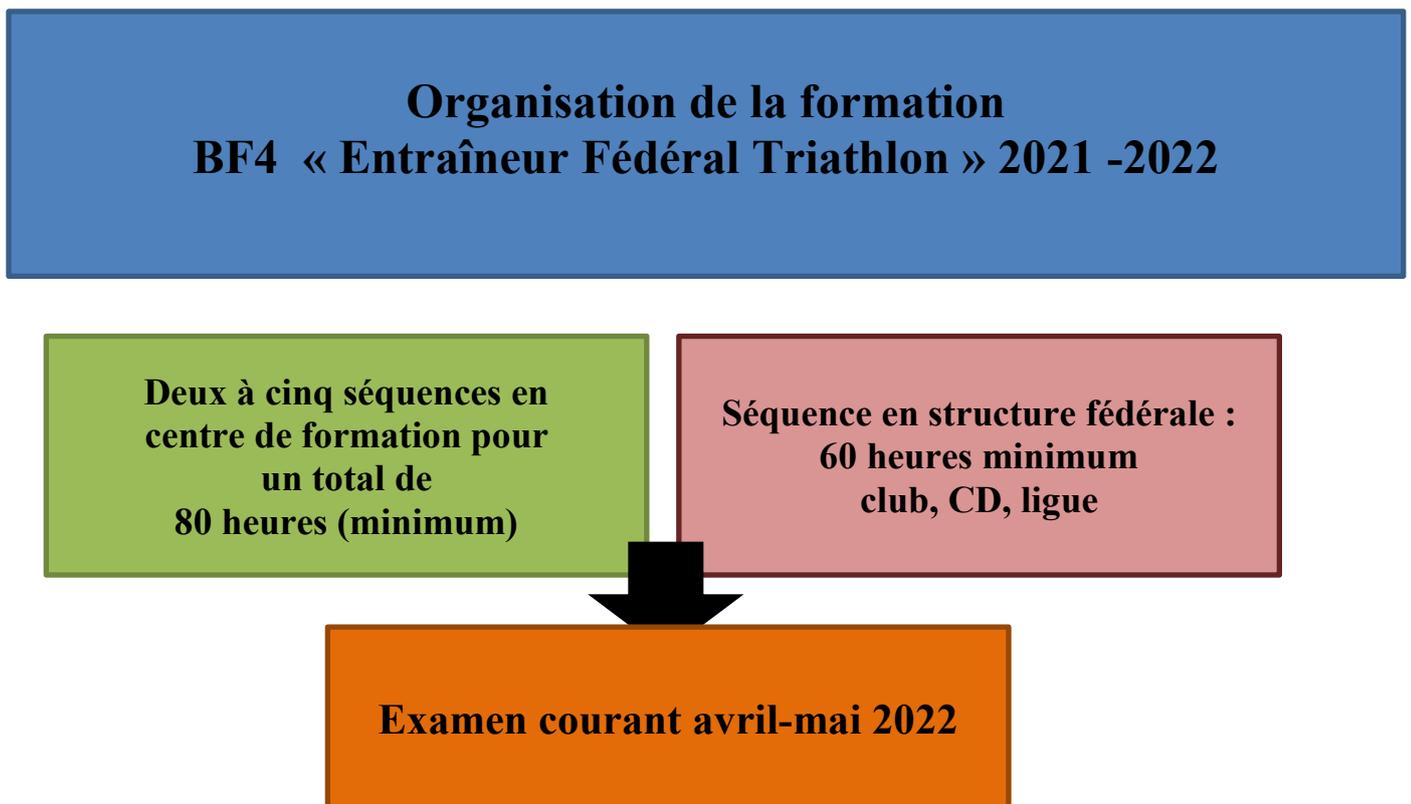


Figure 2 : Présentation du schéma d’organisation de la formation BF4

Répartition des formations BF4 sur le territoire national			
Organisateurs	Dates Prévisionnelles	Lieux prévisionnels	contacts
Ligue Auvergne Rhône-Alpes	Les 20 et 21 novembre 2021 Les 11 et 12 décembre 2021 Les 8 et 9 janvier 2022 Les 22 et 23 janvier 2022 Les 5 et 6 février 2022	Lyon (69)	viainpaul@gmail.com
Liges Centre Val de Loire Et Pays de la Loire	Du 30 octobre au 1 ^{er} novembre 15 et 16 janvier Autres dates à définir	Vendôme (41) Nantes (44)	ctl.comptet.com ctl.paysdelaloire@gmail.com
Ligue Grand-Est	Les 11 et 12 décembre 2021 Les 15 et 16 janvier 2022 Les 27 et 28 février 2022 Les 19 et 20 mars 2022 Les 2 et 3 avril 2022	Reims (51)	maximehutteau@triathlongrandest.fr
Ligue Hauts-de- France	Dates à venir	CREPS de Wattignies (59)	cyril.chambelland@triathlonhdf.fr
Ligue Ile-de-France	Les 20 et 21 novembre 2021 Les 11 et 12 décembre 2021 Les 8 et 9 janvier 2022 Les 5 et 6 février 2022 Les 12 et 13 mars 2022	Issy-les- Moulineaux (92)	yannick.petit@idftriathlon.com
Liges Nouvelle Aquitaine et Occitanie	Dates à venir	Bordeaux (33) et Toulouse (31)	b.feniou@triathlonlna.fr f.gerard@triathlonoccitanie.com

Modalités d'inscription :

Dossier d'inscription à demander aux ligues en charge de l'organisation de formation.

Stage pratique BF4 dans une structure fédérale : 60 heures minimum

Au sein d'une structure fédérale affiliée à la F.F.TRI. ou lors de stages mis en place par la ligue régionale, le stagiaire BF4 devra justifier d'une implication d'au moins 60 heures dans la structure identifiée. Le stagiaire BF4 sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF4 ou BF3) ou d'un diplôme d'Etat triathlon.

Coûts de formation :

- **Frais pédagogiques** : comprenant l'ensemble des séquences ou modules de formation et l'inscription à l'examen : 700 € TTC

Les clubs labellisés école de triathlon peuvent bénéficier d'une aide spécifique en fin de formation pour les stagiaires lauréats du diplôme. Il convient de se renseigner auprès de la ligue régionale.

- **Hébergement et restauration** :
 - o Selon les lieux de formation

Modalités d'évaluation :

- Epreuve 1 : Rapport de stage pédagogique
- Epreuve 2 : Epreuve de terrain : encadrement d'une séance

Critères de validation :

- Le candidat est admis s'il valide les 2 épreuves certificatives

En cas d'échec à l'une des 2 épreuves, le candidat pourra garder le bénéfice de l'épreuve réussie pour une session ultérieure.

Allègements :

Les athlètes inscrits sur liste SHN³ et les étudiants en Licence STAPS entraînement option triathlon, titulaire du BNSSA ayant validés le cursus L1 complet, et qui justifient de la participation à 5 épreuves agréées par la F.F.TRI sont dispensés du prérequis BF5 pour l'entrée en formation. Aucune équivalence n'est prévue sur ce niveau de certification.

Accès à la RAE⁴ possible sur ce diplôme : Détails sur le site fédéral www.fftri.com

³ SHN : Sportif de Haut Niveau

⁴ RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

Brevet Fédéral « Entraîneur Confirmé » : BF3

Prérogatives :

- Anime et entraîne dans une perspective d'éducation sportive et de compétition en assurant la sécurité des pratiquants.
- Forme et accompagne les BF5 et les stagiaires BF4

Pré requis :

- Etre titulaire du BF4
- Etre licencié(e) à la F.F.TRI.

Organisation générale de la formation BF3 :

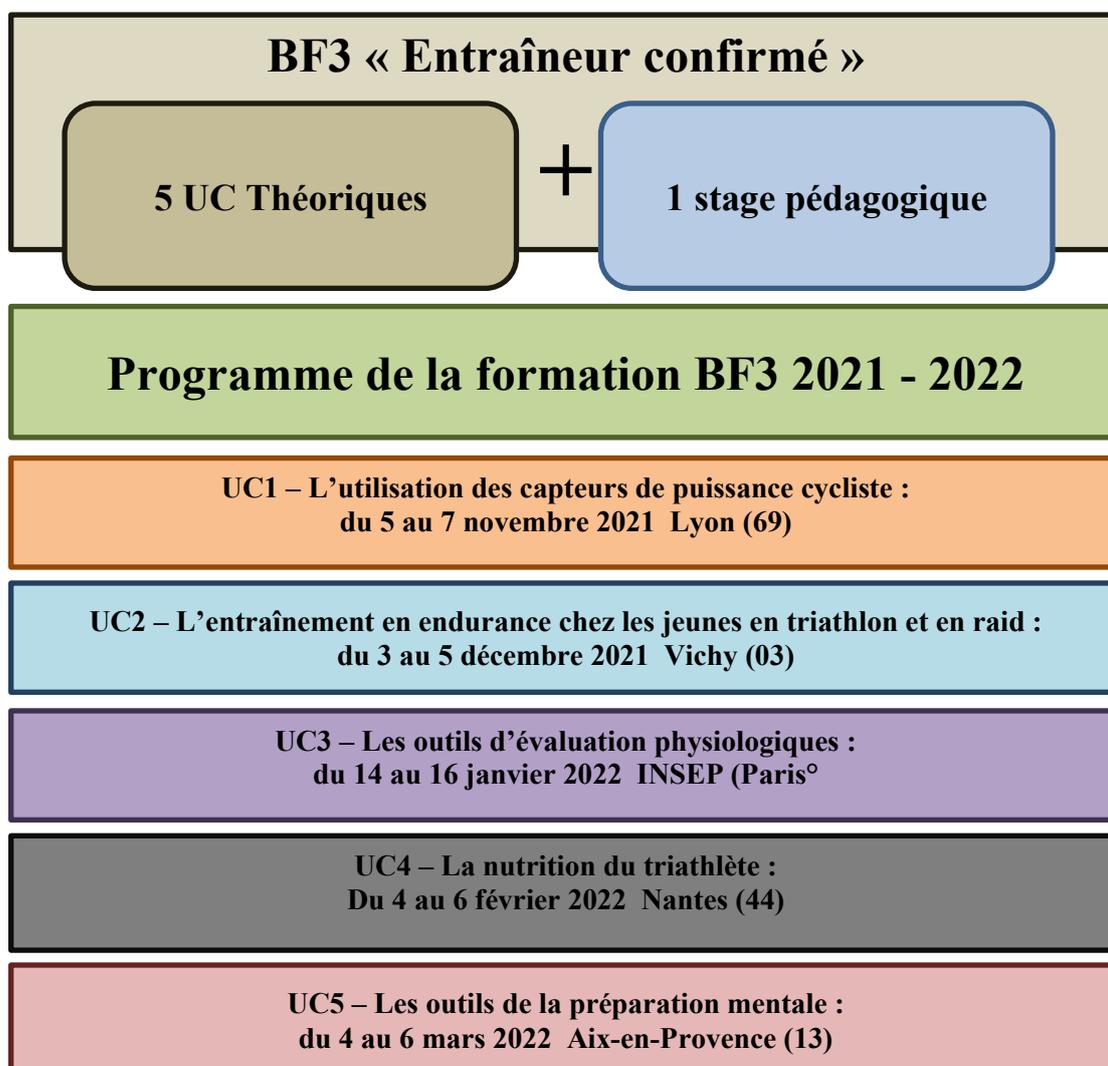


Figure 5 : Présentation de l'architecture générale prévisionnelle de la formation BF3 2021-2022 composée des 5 unités capitalisables (UC) théoriques et du stage pratique à valider pour l'obtention du diplôme. Version susceptible d'être modifiée.

Modalités d'inscription :

Bulletins d'inscriptions sur demande ou à télécharger sur le site de la Fédération Française de Triathlon.

Coûts de formation :

- **Frais pédagogiques** par UC : 140 € TTC

Les clubs labellisés école de triathlon peuvent bénéficier d'une aide spécifique. Il convient de se renseigner auprès de la ligue régionale.

- **Frais d'hébergement et de restauration :** Selon les lieux de formations

Modalités de validation :

- Le candidat est admis s'il prend part à 5 unités capitalisables (UC) théoriques différentes et réalise le stage pédagogique (UC6).
- Pas de limitation de temps pour la validation des 5 UC et du stage.
- Tout titulaire du BF3 peut prendre part aux UC organisées dans le cadre de sa formation continue sous réserve de disponibilité.

Allègements, équivalences, auditeurs libres :

- Les athlètes inscrits sur liste de haut niveau, élite ou senior, les responsables des Pôles France et Espoirs, les titulaires du BF3 sont autorisés à suivre en tant qu'auditeurs libres, sans obligation d'être titulaire du BF4, les UC de formation BF3. Une attestation de suivi de formation pourra être délivrée dans la mesure où ces auditeurs auront suivi dans sa totalité l'UC de formation.
- Ces attestations permettront des allègements de formation dans le cas où l'auditeur souhaite s'engager dans un cursus de formation fédérale. Il devra alors satisfaire aux prérequis d'entrée en formation BF3 avant de pouvoir faire valoir ces attestations.
- Cette disposition, à l'attention des athlètes de haut niveau, est libre de droit. Les frais de déplacement, hébergement et restauration restent à la charge des auditeurs.
- Les titulaires d'une Licence STAPS entraînement option triathlon ayant validés le cursus complet sont dispensés du prérequis d'être titulaire du BF4 pour l'entrée en formation. Aucune équivalence n'est prévue sur ce niveau de certification.
-

Brevet Fédéral « Initiateur Raid Multisports »

Prérogatives :

- Animer et encadrer des séances de découverte et d'initiation raid ;
- Accueillir tout type de pratiquants au sein de sa structure ;
- Créer des animations club et organise les activités.

Pré requis :

- PSC1, validé avant le jour de l'examen final ;
- 16 ans révolus pouvoir suivre la formation. Aucun diplôme ne sera délivré avant 18 ans (le jeune aura un rôle d'assistant et ne pourra pas encadrer en autonomie) ;
- Etre licencié F.F.TRI.

Allègements, équivalences (sur demande):

- Allègement du module 2 pour tous les professionnels du sport (professeur EPS et DEJEPS/BPJEPS/BEES)
- Allègement des modules 1 et 2, pour les titulaires du BF FRMN, sauf de la production de la fiche séance demandée pour la validation du module 2.

Organisation générale de la formation :

Formation modulaire en 3 week-ends



Module 1: Milieu naturel: Connaissance, sécurité, secours

Réglementation (encadrement, matériel...)
Connaissance du milieu naturel et spécificité de la pratique (regard médical, secours, lecture du milieu, gestion groupe, conduite à tenir...)
Organiser une sortie/un raid (fondamentaux, choix site, préparation...)
Connaissance du milieu naturel et développement durable (réglementation et accessibilité, pratique responsable, outils...)



Module 2: Encadrement et pédagogie

Valeurs éducatives et différents objectifs
Spécificité du raid, discipline enchaînée
Connaissance et caractéristique du public, rôle de l'éducateur
Les différents types d'apprentissage et de pédagogie
Fiche séance, conception et animation d'une séance



Module 3: Le raid, dynamique de Groupe et stratégie

Le raid: histoire, définition et perspectives
Le raid, un sport d'équipe: notion de dynamique collective, communication, rôle
Gestion d'un raid: notion de physiologie
Réparation et entretien mécanique vélo

Suite à la rénovation des diplômes, il n'y aura pas de nouvelles formations. L'initiateur est remplacé par le BF2 spécialité raid. Seuls les stagiaires en cours de formation pourront finir leur cursus initiateur. Pour ceux là, merci de prendre contact avec cgrossoeuvre@fftri.com

Modalités d'inscription :

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site de la Fédération Française de Triathlon :
ou contacter cgrossoeuvre@fftri.com

Modalités de validation :

- Présence et participation
- QCM et questionnaire (module 1)
- Fiche séance pédagogique

Brevet Fédéral « Moniteur Raid Multisports »

Prérogatives :

- Encadrer tout type de publics dans une perspective d'éducation sportive et de compétitions ;
- Prendre en compte les spécificités du public et fixer des objectifs adaptés à leur niveau de pratique et à leurs attentes ;
- Identifier les spécificités du raid pour conduire et accompagner un projet d'animation et/ou d'entraînement.

Prérequis :

- Etre licencié F.F.TRI.
- Etre titulaire de l'initiateur raid F.F.TRI. et des prérequis spécifiques par modules

Organisation générale de la formation :

4 modules de formation de 2 à 3 jours, pouvant être proposés en 2*5 jours.

Le livret de formation est ouvert pour 3 ans : Vous avez donc 3 ans pour finaliser le diplôme.

- Module activités kayak et sports de pagaies ;
- Modules activités terrestres ;
- Modules activités cordes ;
- Module spécifique entraînement raid.



Module perfectionnement et entrainement en kayak et sports de pagaies

Reconnaissance et lecture du milieu
Sécuriser un danger: reconnaissance et sécurité active ou passive
Gérer un groupe sur rivière et venir en aide à une embarcation
Etre efficace : pagayer efficacement, optimiser les trajectoires, s'équilibrer sur différents types d'embarcation
Devenir efficace en pack raft et stand up (gonflage/pagayage/direction)
S'entraîner et planifier un cycle de progression
Optimiser les sections kayak en raid



Module perfectionnement et entrainement activités terrestres et orientations

Base physiologie et méthodologie de l'entraînement
S'entraîner (planification, ppg, technique des modes de locomotion, pourquoi et comment utiliser les intervalles d'entraînement, tests terrain à pied et en vélo)
S'entraîner en course à pied
S'entraîner en orientation (capacité technique et physique, tracer un parcours, construire un cycle en progression, outils...)
S'entraîner en VTT (gestion parc vtt, gestion et connaissance du matériel...)



Module perfectionnement et entrainement activités cordes

Connaissance matériel (usage, sécurité et réglementation...)
Choisir un site de pratique et savoir mettre en place un débrayable (haut et bas)
Technique de débrayable, contre assurance, auto assurance, remontée et descente en rappel
Technique de noeuds
Gestion de groupe



Module entrainement spécifique raid

En cours d'élaboration

Possibilité d'allègement (sur demande) :

- Allègement (tout ou partie) d'un module pour tous encadrants spécialistes de l'activité (DEJEPS / BEES / BP ou MF)

Modalités d'inscription :

- Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site de la [Fédération Française de Triathlon](#) :

ou contacter cgrossoeuvre@fftri.com

Dates à venir

Les diplômes d'Etat triathlon

Contexte :

Conformément à l'article L212-1 du Code du Sport, seuls les diplômes d'Etat permettent d'encadrer le triathlon contre rémunération (à temps complet ou à temps partiel). Ces diplômes inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) permettent à leur titulaire de disposer de la prérogative d'encadrement de la discipline sportive concernée contre rémunération. Afin de vous guider voici l'ensemble des qualifications professionnelles qui permettent d'encadrer le triathlon contre rémunération. Si vous êtes éducateur ou dirigeant souhaitant professionnaliser l'encadrement du triathlon, voici les qualifications requises pour cela.

QUELS DIPLOMES POUR ENCADRER LE TRIATHLON CONTRE REMUNERATION ?

- **ANIMATEUR TRIATHLON** : Trois diplômes permettent d'obtenir cette qualification par le biais d'une unité capitalisable complémentaire (UCC) triathlon rattachée à trois Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS). L'UCC⁵ « triathlon » est rattachable au BPJEPS APT (Activités Physiques Pour Tous), au BPJEPS AAN (Activités Aquatiques de la Natation) ainsi qu'au BPJEPS AC (Activités du Cyclisme).
Les titulaires du BEESAN **et d'un BF4 triathlon** ont également la possibilité de faire valoir une prérogative d'animateur triathlon.



Figure 5 : Diplômes professionnels permettant **d'animer au triathlon**. Le professionnel devra disposer d'une des qualifications identifiées pour prétendre à rémunération (Diplômes de niveau IV).

⁵ UCC : Unité Capitalisable Complémentaire

- **ENTRAINEUR TRIATHLON**: Un diplôme permet d'obtenir cette qualification par le biais du Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité perfectionnement sportif mention triathlon. Les titulaires d'une Licence STAPS entraînement sportif option triathlon ont également cette prérogative.

Entraîneur triathlon
« Préparer et entraîner dans une perspective de perfectionnement sportif »

Brevet Fédéral « Entraîneur » triathlon (BF4) obtenu avant août 2007

DEJEPS, Spécialité perfectionnement sportif, Mention triathlon

Licence STAPS « Entraînement sportif » option triathlon

Figure 6: Diplômes professionnels permettant **d'entraîner au triathlon**. Le professionnel devra disposer d'une des qualifications identifiées pour prétendre à rémunération (Diplômes de niveau III).



**SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DE CES QUALIFICATIONS ET QUE VOUS ENCADREZ LE TRIATHLON
CONTRE REMUNERATION, VOUS ETES EN INFRACTION VIS A VIS DU CODE DU SPORT.**

Offre de formation ANIMATEUR triathlon 2020-2021

PREPASPORTS AIX EN PROVENCE – LIGUE PACA TRIATHLON :

Lieu : PREPASPORTS – Aix en Provence la Duranne

Clôture des inscriptions : 30 septembre 2020

Dates de formations (prévisionnelles) : 3 séquences pour un total de 112h de formation

Du samedi 16 au vendredi 20 octobre 2021

Du samedi 28 au dimanche 29 novembre 2021

Du lundi 28 au vendredi 3 mars 2022

Durée du stage pratique: 90 heures minimum en structure

Tarif :1280 € si prise en charge financière (employeur, OPCO...) ou 950 € si non prise en charge financière

Contact : [Prépasports](#),

Offre de formation ENTRAINEUR triathlon 2020-2022

□ Deux offres de formation initiale (parcours complets) :

- DEJEPS triathlon en apprentissage ou en formation initiale - [CREPS VICHY](#) : prochaine session en septembre 2021

Une offre de formation spécifique FOAD (parcours allégé) :

- DEJEPS triathlon FOAD (formule allégée) - [PREPASPORTS AIX EN PROVENCE](#) : prochaine session en septembre 2021

Compétences, prérogatives, débouchés :

La formation au diplôme d'état (DEJEPS) confèrera à son titulaire, dans le domaine du triathlon les compétences de :

- conception et de coordination de programmes de perfectionnement sportif et d'un projet pédagogique,
- entretien des capacités physiques générales dans un objectif de santé,
- soutenir le travail d'équipe et d'organiser le travail partenarial,
- accompagner l'implication des bénévoles,
- organiser la mobilisation des moyens,
- conduire des interventions de formation au sein de son équipe et à l'extérieur.

L'éducateur exerce ces fonctions au sein :

- d'établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques et sportives comme activité de prévention pour la santé et les conduites à risque,
- d'une façon générale, au sein de toute structure promouvant les activités physiques et sportives (clubs, Comité Départemental, Ligue Régionale ou comme indépendant),
- il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

Emplois et postes visés :

- **Entraîneur Triathlon**
- **Agent de développement**

Pour toute information veuillez contacter le département Emploi-Formation de la F.F.TRI à savoir :

Monsieur Jérémie GARRIC

Conseiller Technique National en charge de l'emploi - formation

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

☎ : 06.23.65.87.69

✉ : jgarric@fftri.com

FORMATION DEJEPS CREPS VICHY 2021



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
– Vichy



Cadre général :

Il s'agit d'une formation préparant au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de **niveau III** délivré par l'Etat, au même titre qu'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS), ou d'un premier cycle d'enseignement supérieur.

Spécificité de l'offre de formation CREPS VICHY

Le CREPS de Vichy propose une formation Bi-qualifiante sur 2 ans préparant à deux diplômes ou le passage d'un seul diplôme :

- DEJEPS : Spécialité « perfectionnement sportif »** mention triathlon
- BPJEPS : Activités Aquatiques de la Natation**

Emplois et postes visés :

- **Maître nageur sauveteur** (avec le BPJEPS AAN)

Public concerné :

- Avoir 18 ans
- *Pratiquant le triathlon*
- *En recherche d'emploi, en formation continue, en reconversion professionnelle ou en formation initiale.*

Calendrier :

Date limite dépôts des dossiers : 20 août 2021

Tests de sélection : 20 septembre 2021

Début de formation : 4 octobre 2021

Fin de formation : 9 décembre 2022 (formation unique DEJEPS) ou 9 juin 2023 (formation bi-qualifiante)

Volume horaire global : 1520 heures (hors allègement)

- **Nombre d'heures en centre de formation (CREPS) : 820 heures**
 - **Nombre d'heures en entreprise : 700 heures** (minimum hors allègement)
- Allègement de formation possible défini lors du positionnement.

Exigences préalables :

- Etre titulaire du **BNSSA** (à jour des révisions)
- Attestation de participation à 5 triathlons et 3 duatlons courte distance (délivrée par la DTN F.F.TRI.)

Modalité d'évaluation :

Evaluations certificatives (diplôme ouvert pour tout ou partie à la VAE)

Aspects financiers :

Formation prise en charge par le CFA des métiers du sport et de l'animation pour les apprentis.

Frais d'inscription aux épreuves de sélection : 50.00 euros

Frais forfaitaires de positionnement : 12.00 euros

Frais pédagogiques (cursus classique) : 8412.00 euros

Possibilités d'hébergement et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle dispensée au CREPS.

Renseignements et inscription :

Thierry LEFAURE

CREPS VICHY – AUVERGNE

2 route de Charmeil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER cedex

☐ : **04 70 59 52 82**

☐ : thierry.lefaure@creps-vichy.sports.gouv.fr



FORMATION CONTINUE FOAD DEJEPS PREPASPORTS

Cadre général :

*Il s'agit d'une formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de **niveau III** délivré par l'Etat, au même titre qu'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS), ou d'un premier cycle d'enseignement supérieur.*

DEJEPS : Spécialité « perfectionnement sportif » mention triathlon

Public concerné :

- Avoir 18 ans
- *Pratiquant la discipline triathlon*
- *Disposer d'un ou plusieurs diplômes d'Etat permettant des équivalences ou allègements de formation.*
- *En situation d'emploi, en formation continue.*

Calendrier :

Date limite dépôt des dossiers : 30 août 2021

Tests de sélections : 14 septembre 2021

Début de formation : 18 octobre 2021

Fin de formation : 17 juin 2021

Organisation de la formation : Dispositif Mixte, Présentiel / FOAD

- 147 heures en centre de formation (présentiel)
- 96 heures en FOAD
- 800 heures en entreprise

Exigences préalables :

- Etre titulaire du BNSSA (à jour des révisions)
- Attestation de participation à 5 triathlons et 3 duathlons courte distance (délivrée par la DTN F.F.TRI.)

Modalité d'évaluation :

Evaluations certificatives (diplôme ouvert pour tout ou partie à la VAE)

Aspects financiers :

Formation prise en charge par le CFA des métiers du sport et de l'animation pour les apprentis.

Frais pédagogiques :

- Tarif prise en charge OPCA : 3128.00 euros
- Tarif financement personnel : 2527.00 euros

Renseignements et inscription :

PREPA-SPORTS

Maison de la formation et des métiers du sport

285, rue du Docteur Aynaud - 13 857 Aix-en-Provence Cedex 3

Tel : 04 42 90 57 08

Courriel : contact@prepa-sports.com

[Inscriptions](#)

Aides à la formation

Les formations induisent un investissement relativement conséquent en termes de volumes horaires et financiers.

Pour faciliter vos démarches, pour chaque inscription à une formation, vous sera fournie une fiche de liaison vous permettant de faire valoir vos droits à la formation (professionnelle ou bénévole) auprès des partenaires ou organismes financeurs.

Vous trouverez ci-dessous différentes pistes susceptibles de vous guider dans une prise en charge de ces coûts de formation.

- **Le club :**

Il peut être intéressé au premier chef par un accroissement des connaissances et des compétences de ses éducateurs. **Le club peut obtenir des aides au travers des partenaires institutionnels locaux (exemple : conseil régional, départemental, communal).**

- **La ligue Régionale :**

Dans le cadre d'un projet d'aide à la formation de ses cadres. Elle peut sur ses fonds propres prendre en charge une partie des frais de formation.

- **Les organismes de formation professionnelle :**

L'Opérateur de Compétences (OPCO) en charge du financement de la formation continue des professionnels et/ou des bénévoles des structures associatives est l'AFDAS. Pour de plus amples renseignements veuillez contacter votre antenne régionale de l'AFDAS.

Pour être sûr d'être accepté, votre dossier de financement de formation doit être bien renseigné et envoyé le plus tôt possible.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements qui vous seront demandés :

- Nom de l'organisme de formation : Fédération Française de Triathlon
- N° organisme de formation : 11930347893
- Responsable de la formation : Jérémie GARRIC
- Forme juridique de l'organisme : Association loi 1901
- Nombre d'heures : suivant votre stage (voir fiche descriptive)
- Coût pédagogique H.T. : suivant votre stage (voir fiche descriptive)

Contacts département emploi-formation

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des coordonnées du département emploi-formation, il sera à même de répondre à l'ensemble de vos questions.

Pour vos questions d'ordre général, contactez le secrétariat :

Madame Carole BOGAERT

Responsable Administrative Département emploi – formation

CREPS PACA site Aix en Provence

Chemin de la Guiramide^{SEP}CS 70445, 13098 Aix-en-Provence

☎ : 04.42.93.80.63

✉ : formation@fftri.com

Pour toutes vos questions concernant les formations fédérales contactez :

Monsieur Nicolas BILLARD

Conseiller Technique National

CREPS PACA site Aix en Provence

Chemin de la Guiramide^{SEP}CS 70445, 13098 Aix-en-Provence

☎ : 06.10.33.55.24

✉ : nbillard@fftri.com

Pour toutes vos questions sur les formations d'Etat contactez :

Monsieur Jérémie GARRIC

Conseiller Technique National

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

☎ : 06.23.65.87.69

✉ : jgarric@fftri.com

Pour toutes vos questions sur les raids multisports contactez :

Madame Claire Grossoeuvre

Conseillère Technique Nationale

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

☎ : 06.45.14.94.95

✉ : cgrossoeuvre@fftri.com

Retrouvez également toute l'actualité du département emploi - formation sur internet

Site web : <http://www.fftri.com>
